

Les vaccins à l'aluminium déclarés sans danger

Compte Test - 2013-08-08 19:21:00 - Vu sur pharmacie.ma

Un rapport remis à la ministre de la Santé ne confirme pas le lien entre l'aluminium utilisé comme adjuvant et les troubles musculaires ou cognitifs revendiqués par quelques centaines de patients.

En mars 2012, les députés du groupe d'étude sur la vaccination à l'Assemblée nationale réclamaient un moratoire sur l'aluminium utilisé comme adjuvant dans les vaccins. La Direction générale de la santé a sollicité l'avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP), qui a rendu son rapport en toute discrétion, au c½ur de l'été. Les conclusions des 11 experts de l'organe consultatif, mises en ligne fin juillet, sont très rassurantes.

«Le HCSP estime que les données scientifiques disponibles à ce jour ne permettent pas de remettre en cause la sécurité des vaccins contenant de l'aluminium, au regard de leur balance bénéfices/risques», peut-on lire dans le document d'une soixantaine de pages. Pour cette raison, le HCSP «recommande la poursuite des vaccinations» selon le calendrier en cours et met en garde contre les conséquences que pourrait avoir une baisse de la couverture vaccinale sur la réapparition des maladies infectieuses.

L'aluminium est utilisé dans les vaccins depuis plus de 80 ans. Associé à un antigène, il permet de renforcer la réaction immunitaire de l'organisme sur laquelle repose la protection vaccinale. Actuellement, on trouve un adjuvant aluminique dans le vaccin dTP (dyphtérie-tétanos-polio, le seul qui soit obligatoire en France), les vaccins contre les hépatites A et B et le papillomavirus.

Les soupçons autour de la toxicité de l'aluminium et son éventuel implication dans des troubles musculaires et cognitifs, remontent à 1998 avec la publication des travaux du Pr Romain Gherardi, qui dirige le centre expert en maladies neuromusculaires à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil dans le Val-de-Marne. L'étude parue dans The Lancet montrait que ces vaccins provoquaient des agrégations persistantes de cellules immunitaires incluant des particules d'aluminium, dans le muscle deltoïde de l'épaule, là où le patient avait été piqué.

Au total, le Pr Gherardi a identifié 620 cas de «myofasciite à macrophages». Les patients sont arrivés dans son service en moyenne 5 à 6 ans après leur dernière injection à l'aluminium. Ils disent avoir ressenti les premiers troubles un an après la vaccination.

Au début de cette année, le même chercheur a publié dans la revue BMC Medicine une étude montrant que les cellules immunitaires véhiculant l'aluminium pouvaient migrer dans le cerveau de souris et y rester. Or l'aluminium est toxique pour les cellules cérébrales.

Enfin, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a fait accorder à l'Agence nationale de sécurité du médicament une dotation spécifique pour une nouvelle étude sur les conséquences des adjuvants aluminiques dans les vaccins. La première réunion du comité de pilotage, dont le Pr Gherardi est le vice-président, a eu lieu fin mai.